

**QUESTION ORALE DEPOSEE par M. Antoine ORSINI  
AU NOM DU GROUPE «CORSE SOCIAL-DEMOCRATE»**

**OBJET : Prix des carburants en Corse**

Monsieur le Président de l'ADEC,

S'appuyant sur le constat du prix des carburants plus élevé en Corse que sur le continent en dépit d'un taux de TVA moindre, la Collectivité Territoriale de Corse a initié une démarche autant politique que technique visant à mieux connaître l'importance chiffrée de cette réalité et à en analyser les causes afin, bien entendu, de rechercher les voies et moyens d'abaissement de ce prix qui affecte lourdement le pouvoir d'achat des ménages insulaires.

Cet enjeu, de nature économique et sociale, est ici de taille compte tenu du fait que le poste « carburants » pèse d'autant plus dans le budget familial des corses que les transports collectifs, malgré les améliorations apportées ces dernières années notamment dans le domaine ferroviaire, y sont moins développés qu'ailleurs.

Replacée dans le cadre plus général de l'observation du coût de la vie en Corse, une étude sur le prix des carburants a été réalisée et a ouvert un certain nombre de pistes que l'Assemblée de Corse, sur avis de sa Commission des Finances, a demandé au Conseil Exécutif et à l'ADEC d'explorer dans le détail afin de parvenir globalement à une baisse du prix à la pompe payé par l'utilisateur.

Je rappelle, simplement en les citant ici, les diverses problématiques dont il a été jugé opportun de donner suite, à la suite des conclusions de l'étude du cabinet Vialtis :

- La fiscalité, et particulièrement l'application de la TGAP,

- Le transport primaire,
- Le déchargement,
- Le stockage,
- Le transport secondaire,
- La distribution finale.

A chacune de ces problématiques vient, bien entendu, s'ajouter le suivi précis et régulier du prix des carburants en Corse et du différentiel observé par rapport à la France continentale.

Dans un courrier daté du 04 janvier 2013, vous m'indiquiez que des groupes de travail associant la CTC, l'Etat et d'autres partenaires et acteurs en prise directe ou indirecte avec ces questions, se mettaient en place afin de formuler, pour chacune de ces problématiques, des propositions, je cite : « d'amélioration, de modification ou d'accompagnement destinées à réduire, autant que faire se pourra, le prix du carburant payé par le consommateur insulaire ».

Alors ma question qui en découle est naturellement la suivante : Pouvez-vous nous faire part aujourd'hui de la teneur et des résultats de ces travaux et, sans doute, accepter de les présenter comme vous vous y étiez engagé à le faire, devant notre commission des finances, afin et avant que des choix puissent s'opérer et des décisions appropriées soient prises par l'Assemblée de Corse ?

C'est une composante importante du pouvoir d'achat de nos concitoyens, et en particulier des plus démunis, qui est ici en jeu. Raison de plus, s'il en fallait une, pour que notre collectivité progresse dans la résolution de ce problème douloureux et injuste qui conditionne le coût de la vie des ménages en cette période difficile.

Je vous remercie.